LYCEE POLYVALENT
BOISSY D'ANGLAS
Lycée des métiers de l'énergie et de ses utilisations

SECTION EUROPÉENNE

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

ANGLAIS EN 2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Fiche d'information

Présentation de la section européenne

La section européenne permet aux élèves motivés de renforcer leur pratique de l'anglais et de développer une ouverture culturelle européenne et internationale.

Les enseignements proposés visent à :

- améliorer les compétences orales et écrites en anglais ;
- favoriser la communication et la prise de parole ;
- découvrir la culture et la civilisation des pays anglophones ;
- préparer une poursuite d'études avec une dimension internationale ;
- développer l'autonomie et la curiosité des élèves.

Les élèves auront 1h de cours supplémentaire en anglais et une discipline non linguistique en anglais (en 2nde SNT soit 1,5h par semaine).

La participation à la section européenne implique un investissement régulier, de la motivation et un goût pour les langues vivantes.

Conditions d'admission

L'admission en section européenne est étudiée à partir :

- des résultats scolaires de l'élève ;
- du sérieux, de la participation orale et de l'implication dans le travail.

Le nombre de places étant limité (24), tous les dossiers feront l'objet d'une étude par une commission pédagogique, **puis pour les dossiers pré-retenus d'un entretien oral le mercredi 17 juin, après-midi au lycée.** Les élèves seront réunis en petits groupes (environ 7 élèves) et ils devront échanger entre eux, en anglais, sur un thème.

Plus que la qualité de l'anglais, ce seront la volonté et la facilité à s'exprimer qui seront analysées.

Fiche de candidature

1. Informations sur l'élève

Élève

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Date de naissance : .....
- Collège d'origine : .....

Représentants légaux

Responsable légal 1

- Nom et prénom : .....
- Téléphone : .....
- Adresse mail : .....

Responsable légal 2

- Nom et prénom : .....
- Téléphone : .....
- Adresse mail : .....

2. Résultats scolaires

Merci de joindre :

- les bulletins scolaires de l'année de Troisième
- les éventuelles certifications ou attestations en langue anglaise
- tout document valorisant une expérience linguistique ou culturelle

Pièces à joindre au dossier

Documents obligatoires

☐ Fiche de candidature complétée(le présent document)

☐ Bulletins scolaires de Troisième (trimestre 1 et 2)

Documents facultatifs

☐ Certifications en langue

☐ Participation à des échanges ou séjours linguistiques

☐ Activités culturelles ou internationales

Calendrier

- Date limite de dépôt du dossier : vendredi 29 mai via le mail : ce.0070001n@ac-grenoble.fr ou en le déposant à la loge.
- Entretien éventuel : mercredi 17 juin, après-midi
- Résultats d'admission : le jour des inscriptions au lycée, le vendredi 3 juillet

Contact et infos : ce.0070001n@ac-grenoble.fr ou https://boissy-anglas.ent.auvergnerhonealpes.fr